

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Créancecy

dossier n° PC 021 210 16 B0010-M01

date de dépôt : 23 janvier 2020

demandeur : GOUDURISK, représenté par
Monsieur Franck GAILLOTpour : La modification des ouvertures, du
dessin de l'arche, de la pente de la toiture et
décalage du bâtimentadresse terrain : ZAC des Portes de
Bourgogne, à Créancecy (21 320)**ARRÊTÉ****A2020-05****accordant un permis de construire
au nom de la commune de Créancecy****Le maire de Créancecy**

Vu la demande de permis de construire modificatif présentée le 23 janvier 2020 par GOUDURISK, représenté par Monsieur Franck GAILLOT demeurant 5 Avenue Georges BESSE, à Créancecy (21 320) ;

Vu l'objet de la demande :

- Pour la modification des ouvertures, du dessin de l'arche, de la pente de toiture et décalage du bâtiment ;
- Sur un terrain situé ZAC des Portes de Bourgogne, à Créancecy (21 320) ;
- Pour une surface de plancher créée de 400 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 23 janvier 2020 ;

Vu les pièces fournies en date du 23 janvier 2020 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

ARRÊTE**Article unique**

Le permis MODIFICATIF est ACCORDÉ.

Fait à Créancecy , le 3 Février 2020

Le maire

Jocelyn CHAPOTOT

